

Sociologie politique et pénétration coloniale au Maroc

Le cas de Michaux-Bellaire

Par Mohamed Houroro

Chaque année des chercheurs marocains font aboutir leurs travaux dans le cadre des universités au Maroc même et à l'étranger. Consacrées, pour la plupart, au Maroc, ces recherches concernent plusieurs aspects de la vie culturelle et économique du pays, passée et présente.

La rubrique « Recherche Universitaire » se propose de reprendre des extraits de thèses consacrées au Maroc dans le double but de faire connaître la recherche universitaire marocaine et de présenter des documents inédits et de qualité sur le Maroc.

La rubrique « Recherche Universitaire » sera d'autant plus un succès que les chercheurs dans les disciplines aussi diverses que l'économie, la sociologie, les sciences politiques, le droit, la littérature, l'histoire, l'anthropologie, l'architecture...etc., invités à y participer soit en nous faisant parvenir leurs thèses soit en nous confiant des extraits de leurs thèses, répondront à notre appel.

Le texte que nous publions sous la plume de Mohamed Houroro est extrait d'une thèse soutenue à Rabat sous le thème : « Michaux-Bellaire et société politique au Maroc-Contribution à l'étude de la sociologie politique « Coloniale » »

Pourquoi et à quelles conditions est-il légitime de s'intéresser à la sociologie politique de la pénétration coloniale (1) ? A moins d'admettre qu'elle n'a eu d'autre fonction que de servir la colonisation - ce qui serait réducteur et arbitraire - il faut se demander si cette sociologie politique a apporté quelque chose à la connaissance du Maroc. La sociologie politique de la pénétration réalise-t-elle les conditions de travail que la sociologie politique d'aujourd'hui doit accomplir ?

A un triple point de vue, il n'est pas possible d'ignorer la littérature sociologique d'orientation coloniale, ni même se passer d'elle :

— d'abord en raison de la richesse des matériaux qu'elle met au service des chercheurs (monographies publications enquête..)

— ensuite en fonction de l'ampleur des enjeux dont elle peut témoigner

— enfin par la réévaluation possible de notions et de concepts qui ont eu, ou qui ont encore une importance en vue de la compréhension réelle des structures socio-politiques du Maroc pré-colonial.

La sociologie politique de la pénétration coloniale sur le Maroc est à la fois riche et variée. Elle est riche si l'on tient compte de tout ce qui a été écrit et publié dans ce domaine. Quelques bilans ont déjà été établis

(2), une masse considérable d'informations et d'observations restent encore à évaluer, des théories sont à vérifier au niveau de leur validité scientifique, et des concepts doivent être clarifiés.

La sociologie politique de la pénétration coloniale est également variée tant par la diversité des thèmes abordés que par les hommes qu'elle a mis en scène. En effet, plusieurs domaines de la société marocaine ont été décrits observés ou analysés. L'appel à une pluridisciplinarité a été nécessaire : géographie, histoire, ethnographie, archéologie.. Il permet en outre d'ouvrir de larges horizons à la sociologie politique en tant que discipline. Celle-ci pourra concourir, concernant le Maroc, à l'établissement d'une science générale des réalités politiques concrètes. Elle pourra également envisager les structures politiques dans leurs multiples dimensions : économique, sociale, démographique, technologique, historique..

La sociologie politique en tant que science jeune peut tomber dans les spéculations, aussi est-il indispensable d'en définir clairement l'objet. Ainsi elle serait à même de « ...fournir les fondements théoriques nécessaires à l'établissement d'une science générale des réalités politiques concrètes (3) ». Ces espoirs ont caractérisé spécialement la France, où l'idée d'une sociologie scientifique a amené

Auguste Comte (4) à soutenir que la science positive pouvait définir des lois universelles du comportement social. Plus tard Durkheim a cherché à fonder une science morale et politique basée sur une connaissance théorique de la société (5). Le concept de sociologie politique permet donc une vision totalisante de la société politique : « aujourd'hui, la sociologie, l'économie, la psychanalyse ont autant à dire sur le fait politique que la sociologie elle-même (6) ».

On peut aussi ajouter que cette discipline permet « l'étude de l'Etat et de ses institutions », sans pour autant verser dans l'institutionnalisme ou être réduite à une vision descriptive des normes.

Elle s'attache en outre à maîtriser l'explication des forces profondes qui traversent la société et qui lui donnent une dynamique propre dont il faut découvrir la nature et l'essence. L'explication des mécanismes du pouvoir peut-elle se ramener à une vue strictement politique ? L'objection que l'on peut opposer à la définition de la société par la politique est qu'elle reste trop générale. Si la sociologie politique doit analyser les phénomènes du pouvoir, elle risque de se confondre avec la science politique. « La plupart des auteurs contemporains se rangent à cet avis et considèrent les termes de science politique et de sociologie politique

comme synonymes ». Il faut dire aussi que la science politique n'est pas un lieu privilégié de rencontres « mais... une branche de la science sociologique... (7) ».

Dans le cas du Maroc la sociologie politique coloniale est à même de fournir des explications générales sur le phénomène colonial et ses repercussions sur l'évolution et les transformations subies par les structures politiques du pays. La pénétration coloniale a bouleversé les structures socio-politiques « traditionnelles » du Maroc au XIX-ème siècle. Ces structures en déclin n'en sont pas moins utiles à connaître. « C'est une reconstitution à opérer de proche en proche, de conjoncture en conjoncture, de l'actuel au passé proche, puis jusqu'au passé plus lointain », l'analyse du présent ne peut se passer de cette restauration (8). L'intérêt à ce niveau de la sociologie politique coloniale est de constituer une sorte de mémoire qui, si on l'interroge pourra restituer les données de structures effacées ou dont les traces sont à peines « visibles ». C'est dans ce sens que la connaissance du passé peut éclairer l'investigation du présent. La restructuration du politique et du social ne sera intelligible que si on procède de manière génétique à l'évaluation du patrimoine marocain. Dans le même sens, il s'agit également de se pencher sur le contenu théorique de certaines notions, d'en faire une analyse critique afin d'en dégager les spécificités.

Les concepts de « Mkhzen », « tribus », « Zaouias » correspondent à une structure générale mais en même temps spécifique du Maroc pré-colonial. Il portent en eux une dimension multiple qui préfigure la complexité de la société. Ainsi, servent-ils de repères politiques, sociaux, idéologiques et religieux. Appréhender ces concepts, prouver leur validité implique une démarche de nature interdisciplinaire à laquelle répond la sociologie politique de la pénétration coloniale tant pas sa diversité que par son objet propre. « Or, il ne faut pas de dissimuler que le problème est bien plus délicat sur le terrain des sciences humaines (9), où l'emprise des préjugés est difficile, voire impossible à éviter.

Néanmoins, il serait vain de s'en tenir à la critique de cet aspect de la sociologie politique pré-coloniale, aspect le plus fragile d'ailleurs tant cette sociologie s'y prête. Mais pour qui veut prendre connaissance des regards accumulés sur notre société, et en même temps en saisir les premiers moments, Michaux-Bellaire constitue une référence inévitable encore faut-il en évaluer la portée.

Michaux-Bellaire précurseur des recherches sociologiques :

« Si Edmond Doutté a donné son implu-



sion à la sociologie marocaine, Michaux-Bellaire en a été le créateur (10) ». Cette phrase de Georges Nicolas permet de mieux saisir le rôle joué par l'auteur dans la genèse des réflexions sociologiques. Pour d'autres il reste un historien qui s'est converti à la sociologie (11). André Adam le présente non seulement comme un ethnographe mais aussi en tant que pionnier de la sociologie : « si les descriptions du vieux Maroc... restent souvent superficielles, et n'atteignent que rarement la dimension sociologique, c'est... à Michaux-Bellaire qu'il faut demander les plus solides (12) ». Certes la notoriété de Michaux-Bellaire ne fait pas l'unanimité. Si Khatibi dans son bilan de la sociologie marocaine ne lui accorde qu'une place toute relative, Berque, l'ignore totalement lorsqu'il fait une évaluation critique de la sociologie maghrébine.

Il ne donne pour cela aucune justification. Cela peut paraître fort curieux lorsque l'on sait, selon un témoignage fait à Georges Nicolas par Berque lui-même, que ce dernier se reconnaissait Michaux-Bellaire pour seul ancêtre (13).

En fait Michaux-Bellaire n'était ni ethnologue, ni sociologue de formation ou d'origine. Arabisant, sa maîtrise parfaite de la langue écrite et parlée et sa connaissance profonde du pays l'ont rendu apte à l'exploitation d'une société peu connue à l'époque. Il ne se limite d'ailleurs guère à la sociologie et l'ethnographie, son œuvre s'étend à des disciplines multiples : histoire, science politique, droit musulman. « Ces traits indiquent la portée de son œuvre et en même temps ses limites, la richesse et la précision de l'inventaire, comme

les lacunes ou les faiblesses de l'interprétation. Mais sa culture arabe et musulmane, sa familiarité avec le milieu, son honnêteté intellectuelle ont valu à la future sociologie marocaine des fondations de bonne qualité (14) ». Michaux-Bellaire dira de lui-même : « Je ne suis pas un idéologue, mais il faut souhaiter le mieux pour arriver si ce n'est au bien, au moins à une moyenne suffisante qui puisse éviter les chocs dangereux... C'est une véritable conquête morale qu'il s'agit d'accomplir (15) ».

Michaux-Bellaire est né le 3 novembre 1857 à Rouen. Il s'installe à Tanger en 1884, à l'âge de 27 ans. Jusqu'en 1890, il est chargé de nombreuses missions à l'intérieur du Maroc. L'auteur s'établit ensuite à El Qçar comme agent consulaire. Il restera plus de 10 ans dans cette petite ville du Nord du Maroc, à laquelle il consacra d'ailleurs une monographie détaillée et une série d'articles (16). Les

Les 15 et 16 juin 1894 Michaux-Bellaire organise la défense de la ville alors qu'elle est assiégée par plus de 800 montagnards. En septembre de la même année, il est nommé correspondant officiel de la Légation de France à Tanger. De 1885 à 1900, il remplit différentes missions officielles. Il est attaché par la suite au consulat de Fès.

Il faut cependant revenir à 1892, date à laquelle il rencontre Georges Salmon à Tanger. Ce dernier était chargé par Alfred de Chatelier de créer et diriger une mission de recherches sociologiques. Michaux-Bellaire collabore avec Salmon jusqu'en 1906. La mort de Salmon sera l'occasion pour Michaux-Bellaire de prendre la tête de la « Mission scientifique ». Le Chatelier a porté son choix sur lui, pensant



que les 20 années de séjour dans le pays auront permis à Michaux-Bellaire de réunir une forte documentation. En 1920 la « Mission scientifique » est rattachée aux « Affaires indigènes » et devient « Section sociologique des Affaires Indigènes ». Six ans plus tard, Michaux-Bellaire fort de son expériences des affaires marocaines est désigné « conseiller des Affaires Indigènes », poste qu'il gardera jusqu'à sa mort le 13 mai 1930 à Rabat. Une année auparavant il a été fait commandeur de la Légion d'Honneur au titre des Affaires Etrangères.

Michaux-Bellaire et la Mission Scientifique :

L'œuvre de Michaux-Bellaire semble indissociable de celle de la « Mission scientifique » : « ... Ma vie a été intimement liée à celle de la mission scientifique », déclare-t-il en 1925 (17). Aussi, avant de revenir aux conditions qui ont participé à la création de cette institution, il serait plus commode pour la compréhension de la vie de l'auteur, de faire une rétrospective des travaux produits dans le champ de la « Mission scientifique », travaux auxquels Michaux-Bellaire a participé directement ou indirectement.

Dans un cours des Affaires indigènes l'auteur trace clairement les objectifs de la « Mission scientifique » : « rechercher sur place toute la documentation permettant d'étudier le Maroc et d'en reconstituer l'organisation et la vie, non seulement à l'aide des livres et des manuscrits, mais aussi par les renseignements oraux, par les traditions des

tribus, des confréries, des familles... (18) ». Il s'agit donc dès l'origine, de recherches sociologiques sur un pays que la France semble très mal connaître. La première publication de la « Mission scientifique » répond à cette préoccupation, le premier volume des « Archives Marocaines » convient ainsi à l'œuvre entreprise. Pour l'auteur c'était bien les archives marocaines qu'il s'agissait de reconstituer dans la mesure du possible (19).

Tout en utilisant largement l'œuvre scientifique accomplie en Algérie, et en profitant de l'expérience acquise, la « Mission scientifique » s'attache à diriger les enquêtes sur les choses marocaines.

« Il ne pouvait évidemment pas être question, déclare Michaux Bellaire, de refaire le magnifique travail fondamental... qui a été accompli en Algérie depuis tant l'année par des savants illustres... » (20) ». Tout en reconnaissant l'efficacité de l'école d'Alger, l'auteur en définit les limites. Cette attitude reflète en grande partie l'opposition marquée des savants de l'école d'Alger pour le projet de création de la « Mission scientifique ».

Sans doute un effort considérable, sans parler de l'historiographie marocaine, avait déjà commencé à pénétrer le « bloc marocain ». En 1884, l'année même de l'arrivée de Michaux-Bellaire au Maroc, Charles de Foucauld terminait son voyage d'exploration des confins berbères dont il tirera son ouvrage « Reconnaissance au Maroc, 1883-1884 » (21). Mais c'est vers 1890 que l'étude systématique du Maroc commence véritablement (22). La société, la religion, les institutions et l'économie du pays font l'objet d'une observation minutieuse et d'une analyse qui dans l'esprit

des savants rendront possible un colonialisme à base scientifique. Dans ce contexte, un inventaire socio-politique et économique du Maroc est entrepris sous la direction du « gouvernement général en Algérie (23) ». D'autres publications ont suivi, notamment les travaux de Mouliéras, Sogonzac, Gentil, ceux du Comte de Castries, d'Houdas, de René Basset, de Weisgerber Doutté, Augustin Bernard, Massignon,...

Dans le cadre de la « Mission scientifique », le premier volume des « Archives Marocaines » voit le jour en 1904. Son contenu marque le ton des recherches et des préoccupations des autorités coloniales : une étude de l'administration marocaine, une monographie des tribus du Nord, et entre autres, la traduction d'un document sur la conquête du Touat. On ne peut ignorer l'importance d'un tel document, lorsqu'on sait que la question marocaine fût ouverte avec l'occupation du Touat, et que cette région pré-saharienne, a été pendant longtemps l'objet d'un litige entre le gouvernement marocain d'alors et les autorités coloniales (24). Le premier numéro contenait également la traduction de passage d'un manuscrit d'histoire marocaine inédit, intitulé « El-Houlal El-Bahiya » relatif aux institutions berbères au Maroc, et qui préfigure déjà l'orientation berbérophile de la « Mission scientifique ». Michaux-Bellaire participe à l'élaboration d'une trentaine de tomes des « Archives marocaines », publiés sous l'égide de la « Mission scientifique ». Il fournira également plus de vingt articles qui seront publiés dans la même revue. Dès 1905, et avec la collaboration de Georges Salmon, l'auteur commence l'immense travail que constituent les monographies des villes et tribus du Maroc (25). En

même temps, les autres membres de la Mission font des recherches sur la société marocaine sous la Direction de Salmon et Michaux-Bellaire. Joly entreprend la monographie de Tétouan, Mercier publie une série d'études sur Rabat, Salé et Chella, alors que Slousch consacre un volume des Archives aux Hébraeo-Phéniciens et aux Judéo-Berbères. Les études de Slousch ouvrent selon Michaux-Bellaire « sur la question juive du Maroc, des vues du plus haut intérêt qui peuvent expliquer certaines déformations que l'on retrouve souvent dans l'Islam des tribus berbères jadis judaïsées et qui ont jusqu'à présent échappé à l'influence arabe (26) ».

Parmi les manuscrits découverts par l'auteur lors de son séjour à El-Qçar, se trouve un ouvrage intitulé « Choudour El-Dahab fi khir En Nasb » dont Salmon a publié la traduction. Michaux-Bellaire conclue à l'importance de cet ouvrage, car il constitue à ses yeux « un monument précieux qui prouve l'importance que les Alaouites ajoutaient aux descendants de Moulay Idriss, issus de la poussée du chérifisme du X-ème siècle de l'Hégire des ménagements qu'ils devaient avoir pour eux, dans la crainte d'un mouvement de création Idrisite dans les tribus des Djebala (27) ».

Toujours sous l'impulsion de Michaux-Bellaire, alors que son précieux collaborateur Salmon a trouvé la mort (28), et sous l'égide de la « section sociologique des Affaires Indigènes » issue de la « Mission scientifique » désormais disparue, a été élaborée la traduction du Kitab El-Istiqa de An-Naciri Slaoui. Le champ d'études de la Mission se trouve également élargie par la création de la « Revue

du Monde Musulman » que le Chatelier avait ajouté aux « Archives marocaines » On peut lire dans la préface au premier numéro de la revue la déclaration suivante signée par le Chatelier et qui en constitue pour ainsi dire le programme : « que la crainte d'incursions de cette revue dans le domaine politique ne nous écarte pas d'elle cependant. Elle ne s'y hasardera pas ? A quoi bon, au moment même où l'imbroglie marocain démontre que les conditions contingentes l'emportent sur les conditions positives (29) ». Cette attitude de le Chatelier montre à quel point ce dernier manœuvrait pour que la Mission ne soit pas un instrument politique entre les mains des différents groupes de pression qui agitaient la scène politique de la France coloniale (30). Il semble que Michaux-Bellaire n'a pas véritablement saisi le sens de cette déclaration lorsqu'il y répond en affirmant : « de quelle politique, d'ailleurs, pourrait-on s'occuper ici ? De la politique musulmane ? Mais il n'y pas plus une politique musulmane qu'une politique chrétienne. Autant de peuples ou de nations, autant de politiques (31) ». L'intérêt de la nouvelle publication est grand et son programme très vaste, la revue compte d'abord une série d'articles de le Chatelier lui même, qui présente selon Michaux-Bellaire « un intérêt particulier pour la politique française musulmane, et plus spécialement peut-être pour la politique indigène (32) ». Il semble selon l'auteur, que le Chatelier, fort d'une expérience acquise par un long séjour en Algérie, a traité avec beaucoup de justesse la question de « la politique Makhzen et de la politique de tribus (33) ». La revue a publié la traduction de passages d'un ouvrage d'Ibn Ardoun intitulé « Le traité du mariage et de l'éducation ». Cet ouvrage contient de l'avis de Michaux-Bellaire d'intéressants renseignements sur les Ghoumaras. On y retrouve également la description des mœurs des habitants de cette région du nord du Maroc, et « ...les restes incontestables de paganisme que l'Islam a été impuissant à détruire (34) ». Ainsi la Revue du Monde Musulman marque à son tour l'orientation future de la politique indigène de la France au Maroc par la nature des articles qui y sont publiés : il s'agit de délimiter les spécificités de l'Islam marocain et d'en tracer les frontières locales. Avec la publication d'un nombre considérable d'articles sur la propriété, les Habous, les Biens Makhzen, le Domaine de l'Etat, le domaine maritime... la revue déblaie le terrain pour une occupation « de droit » du territoire (35).

Toujours dans le cadre de la section sociologique, Michaux-Bellaire entreprend de traduire avec l'aide d'Emile Amar des recueils de jurisprudence (amalyats), notamment « El

Miyar » (La pierre de touche) recueil de jugements et de consultations des principaux oulémas arabes, réuni et commenté par Ahmed El Ouacharissi. Ce dernier était considéré comme un des principaux juristes de Fès de la fin du X-ème siècle. L'auteur traduit également « El Miyar el Djedid » (Le nouvelle pierre de touche), écrit par le chérif Mohammed El Mehdi el Amrani el Ouazzani. Ces deux recueils constituent selon l'auteur « un très important recueil de jurisprudence, une sorte de Dalloz marocain qui s'étend sur plusieurs siècles et qui permet d'étudier en toute connaissance de cause l'évolution de la jurisprudence marocaine (36) ». Pour la traduction du manuscrit « Touhfat Al-Qoudat bi bab Masail ar-Rouat » (Hommage aux cadis d'un certain nombre de cas relatifs aux bergers), Michaux-Bellaire a été semble-t-il motivé par la richesse de l'ouvrage qui traite de questions de droit coutumier. « C'est dit-il, une sorte de petit code de coutumes rurales à l'usage des cadis (37) ».

L'auteur s'est ensuite intéressé à la traduction d'ouvrages d'hagiographie musulmane, pensant qu'il pourrait en « tirer d'utiles renseignements historique ». La Revue du Monde Musulman a publié un assez grand nombre d'articles de Michaux-Bellaire, l'Islam chez les tribus berbères. Elle a également imprimé plus d'une cinquantaine de notes sur l'histoire des confréries, ou encore le Chérifisme. On peut y trouver aussi des esquisses sur les mœurs de l'époque, telle l'étude de Mme de Lens intitulée « un mariage à Meknès dans la petite bourgeoisie ».

La mission scientifique s'est également penchée sur les questions d'archéologie.



ECONOMIE

Michaux-Bellaire relève qu'une série de fouilles ont été entreprises sous la direction de cette institution. Elles ont permis selon lui « ...de publier dans les archives marocains et surtout dans la revue du monde musulman, plusieurs articles d'un certain intérêt... (38) ». Parmi ces articles il y a lieu de noter la présence de deux études de Michaux-Bellaire l'une sur « les fouilles dans les terrains appartenant à la société immobilière de Tanger », l'autre intitulée « Fouilles dans la nécropole romaine de Tanger ». En fait, ces articles ont pour but inavoué de diluer l'histoire du Maroc dans les origines bien lointaines.

Une troisième publication a vu le jour sous les auspices de la Mission scientifique, il s'agit de « Ville et Tribus du Maroc ». Le projet de constituer un instrument de travail sérieux de politique indigène en faisant une sorte de catalogue raisonné des villes et des tribus du Maroc (39) », Michaux-Bellaire l'attribue à Le Chatelier, qui au cours d'un voyage au Maroc, en 1889-1890 a réuni un grand nombre de notes. Elles serviront d'abord à la publication en 1902 de « Notes sur les villes et tribus du Maroc en 1890 », elles fourniront également de précieux indications aux « Documents sur le Nord-Ouest africain » édités en 1894 par Le Chatelier, avant de constituer une documentation de base pour la revue « Villes et Tribus du Maroc ». Il faut signaler que cette revue n'a pu voir le jour que grâce à une collaboration étroite entre la Mission et le service des Renseignements sous l'impulsion de Lyautey. Depuis, les notices rédigées par les Bureaux de renseignement, et plus tard par les contrôles civils ont été mis à la disposition de la « Mission scientifique ».

Les documents fournis par les services de la Résidence ont été mis à contribution, et ont permis l'achèvement des monographies sur Casablanca et la Chaouia sous la direction personnelle de Le Chatelier. Les quatre volumes qui suivent ont été publiés grâce à l'effort personnel de Michaux-Bellaire. Ils contiennent les nomenclatures des villes de Rabat, Salé, Ouazzane et Kénitra, ainsi que celles de plus de dix tribus du Nord du pays. Ce travail a été relativement facile pour l'auteur, Etant donné sa familiarité avec ces régions dont il a établi auparavant des monographies détaillées.

La Section sociologique a également fait paraître dans la collection « Villes et Tribus » un ouvrage sur Tanger et sa Zone. L'opportunité d'un tel travail semble être de nature politique : « Tanger, dira Michaux-Bellaire, dont il avait presque semblé inutile de faire une monographie complète, tant elle paraissait en dehors du Maroc, s'est trouvée par les circonstances être devenue au contraire la der-



nière ville vraiment marocaine... (40) ». L'œuvre et l'action de Michaux-Bellaire ainsi décrites conduisent à poser une question : comment est née cette institution dont le but est bien de connaître les réalités à dominer, quitte parfois à en déformer le contenu.

La Mission scientifique « voit le jour en 1904, dans des conditions politiques houleuses. Cependant pour mieux saisir la nature des luttes qui ont été derrière la création de cette institution, il faut revenir quelques années en arrière. La chute de Jules Ferry en 1885 en France, provoqués par l'opposition parlementaire à la politique d'expansion et aux dépenses qui en ont découlé, favorise la création de groupements de combat en vue de faire triompher la cause coloniale dans l'opinion française. L'animateur principal de ce mouvement est Eugène Etienne, député d'Oran pendant 40 ans, ensuite sous secrétaire d'Etat aux colonies en 1887, et ministre de 1889 à 1892. Il fonde le « parti colonial », mouvement qui rassemble les députés de tous bords favorables à l'expansion coloniale. Il semble utile de s'étendre sur la vie d'Eugène Etienne, car c'est grâce à son appui que la Mission verra le jour.

Très renseigné sur les faits coloniaux (41), il use habilement de tous les moyens pour pousser la France à une politique d'expansion, politique qu'elle semble avoir timidement mise à l'écart, Eugène Etienne proteste contre une certaine pratique du protectorat, limitée au simple contrôle — ce qu'il appelle politique d'effacement - mais récuse la politique d'assimilation, car dit-il « ce n'est pas la gloire platonique qui importe, mais la mise en valeur, l'utilisation économique (42) ». Le Lobby colonial sous la direction d'Eugène Etienne jette des yeux avides vers le Maroc. Il com-

prend une vague coalition de militaires, d'hommes d'affaires et de bureaucrates représentant les intérêts des Français d'Algérie et dont l'objectif est d'étendre... »

L'empire français de l'Afrique du Nord à travers la conquête du Maroc (43) ». Mais la colonisation sanglante de l'Algérie invite ces groupes à réfléchir sur des moyens « pacifiques » d'intervention. Pour cela une étude systématique de la société à coloniser devient un préalable indispensable qui permettra d'éviter les pièges d'une expansion militaire, et rendra possible un colonialisme à base « scientifique ». C'est dans ce contexte qu'est née, l'idée de créer au Maroc une institution capable de diriger et orienter les recherches sur le pays, en dehors de toute influence politique.

Au delà, des contraintes politiques, la création de la Mission semble avoir fait également l'objet de rivalités dans les groupes intellectuels français. En effet, les savants d'Algérie (44) estiment qu'il leur revient de droit, l'exploitation scientifique du Maroc. Ils pensent que leur groupe dispose pour cela de plus grand nombre de savants reconnus ayant connaissance des affaires maghrébines. Sous la direction de René Basset, ces savants entrepreneurs et sérieux promettent de placer leurs connaissances et leur savoir faire au service des objectifs coloniaux français. Mais les intérêts qu'ils défendent, et les options politiques qu'ils cachent ne semblent pas répondre aux exigences de la Légation française installée à Tanger. Cette dernière leur refuse toute autorisation de travailler au Maroc. En fait, « ... les faiseurs de politique souhaitaient des informateurs grâce auxquels ils auraient pu baser des décisions... mais non des comploteurs de couloirs cherchant à imposer des positions prédéterminées ou des solutions préfabriquées (45) ».

La Mission scientifique est née en Octobre 1903 sous l'impulsion d'Alfred Le Chatelier, et à l'insu de toutes ces intrigues. Son fondateur, brillant théoricien malgré l'absence de diplôme universitaires, est un homme actif et ambitieux. Derrière lui, il y a Eugène Etienne et le Quai d'Orsay sans lesquels la Mission aura cessé d'exister avant même de naître. Pour eux, Le Chatelier a des engagements importants qui concordent avec une expansion graduelle et méthodique de l'influence française au Maroc. L'influence des idées de Le Chatelier sur les objectifs de la Mission est indéniable. Il sera derrière toutes les publications de cette institution, et Michaux-Bellaire se considère comme son disciple. Parlant de lui l'auteur dira : « l'œuvre de Le Chatelier... est considérable... Il a pris part à tous les travaux, donnant des directives, faisant les plans, aidant souvent à franchir les passages difficiles et remettant dans la voie ce qui semblait s'écarter inutilement ou qui ne lui paraissaient pas suffisamment construit. En un mot, c'est à lui certainement que la Mission scientifique a dû, non seulement sa création, mais sa production et c'est toujours conformément à ses méthodes que travaille aujourd'hui la Section sociologique (46) ».

Questions de méthode :

la personnalité et les méthodes de travail de Le Chatelier semblent avoir profondément marqué Michaux-Bellaire dont il dira : « M. Le Chatelier est mon maître et je suis fier de me dire son disciple (47) ». Il est donc indispensable pour comprendre les orientations méthodologiques qui ont pesé sur l'œuvre de Michaux-Bellaire, de se pencher sur les problèmes de méthodes posés par le Chatelier. Auparavant il sera utile d'esquisser le mouvement d'idée qui traversent la France de l'époque, particulièrement dans le domaine sociologique, et qui ont eu une grande influence sur les chercheurs s'intéressant aux sociétés colonisées.

Le début du XX-ème siècle en France voit disparaître l'âge d'or de l'époque classique. Aux déductions mathématiques sur « l'homme en soi », succède la curiosité pour la pittoresque diversité des faits humains. L'exploration du monde, et le phénomène colonial font apparaître de nouveaux paysages et de nouvelles mœurs. Découverte romantique d'abord, elle prend ensuite figure de science réaliste, prétendant découvrir les causes et des lois en partant des faits. Cette substitution de la méthode des faits à la méthode des déductions à-priori va bouleverser la conception des problèmes coloniaux : on n'est plus en face d'un homme universel, tel qu'il était conçu par



le classicisme dont l'objet était « la nature humaine », concept vague et moraliste, ou la grandeur de l'Homme fondée sur la raison. Mais la diversité des races et des civilisations va contribuer à enrichir les instruments d'une observation minutieuse des faits sociaux dans leur multiplicité. Cette négation de l'unité humaine s'impose grâce à l'œuvre de Frazer en Angleterre, de Durkheim et de Levy-Bruhl en France. Elle révèle des institutions et des mœurs différents de ceux des Français. Ces idées dans leur ensemble ont été accueillies par les doctrinaires coloniaux qui exprimaient leur sympathie pour l'assimilation des colonies.

Il faut attendre les déboires de la colonisation de l'Algérie et de l'Asie, et les expériences relativement réussies des colonisations anglaise et hollandaise pour que les savants français reconsidèrent leur politique coloniale. Les troubles qu'a connue au début du XX-ème siècle la nouvelle Sorbonne, qui groupe les tenants de l'assimilation, et l'apparition de l'Ecole de Durkheim témoignent de l'essor d'intellectuels qui cherchent à promouvoir le développement des sciences sociales en matière coloniale. C'est dans ce contexte qu'il faut placer la publication d'un inventaire social et économique dont il a déjà été fait état, ainsi que les travaux de l'Ecole d'Alger.

Le Chatelier imprégné des idées de son époque, propose la création d'un centre de documentation attaché à la Légation française de Tanger. Ce centre sera amené à fournir des renseignements précis basés sur des faits observables dans la société colonisée : « il nous faut dira-t-il, sur la frontière marocaine un minimum de coups de fusils et un maximum d'activité économique et politique (48) ». Comme les savants de l'Ecole d'Alger, Le Chatelier semble confiant dans la science positiviste pour établir une politique indigène

appropriée au Maroc. Pragmatique et empirique, il semble attacher une grande importance à l'exploration, puisqu'il participe à plusieurs expéditions en Afrique en tant qu'officier des « Affaires Indigènes ». Ne se contentant pas seulement d'observer, il envisage de plus en plus de jouer un rôle politique lui-même, particulièrement comme architecte de la politique islamique française en Afrique. L'absence de diplômes universitaires, lui évite apparemment l'attachement à un quelconque formalisme académique, d'où sa confiance aux méthodes empiriques. Michaux-Bellaire resta-t-il fidèle aux orientations posées par Le Chatelier ?

L'œuvre de Michaux-Bellaire conduit à poser une question : si l'objet et le but de la « Mission scientifique » sont d'entreprendre des études objectives sur le Maroc en vue d'en connaître les réalités pour mieux le dominer, et si cette domination implique des justifications « légitimes », dans ce cas cette institution ne doit-elle pas se trouver devant une contradiction apparemment insurmontable : chercher à connaître le réel pour le réformer en vue d'une utilisation spécifique ? En fait cette contradiction est présente dans toute l'œuvre de Michaux-Bellaire. Néanmoins, l'auteur ne semble guère s'en préoccuper.

Son attachement à la politique indigène se confond totalement dans son esprit à l'idée de « Mission civilisatrice » de la France, idée qui se retrouve dans tout son travail.

Cependant, les problèmes de méthode ne font l'objet d'aucune étude dans l'œuvre de Michaux-Bellaire. Cela peut sembler compréhensible, puisque l'auteur n'a jamais prétendu faire un travail théorique, ni présenter une vision globale de la société marocaine, démarches qui incluent nécessairement une méthode. A part les monographies, qui constituent un remarquable travail d'éthnographie, les autres recherches de Michaux-Bellaire sont présentées sous forme d'articles ponctuels liés particulièrement aux préoccupations de la « Mission... » beaucoup plus qu'à celles de l'auteur.

Pourtant à travers son œuvre, il y a bien une méthode : « reconstituer dit-il l'organisation et la vie « du Maroc »... à l'aide de livres et de manuscrits... par les renseignements oraux... diriger les enquêtes sur les choses marocaines... étudier les institutions et les coutumes (49) ». Les difficultés, l'auteur les rencontrera au niveau de la collecte des faits : « d'abord une ignorance réelle et profonde de la plupart des gens que j'interrogeais, et, chez ceux qui auraient pu me renseigner, une mauvaise volonté... (50) ». Ainsi en dehors de la collecte des faits. Michaux-Bellaire s'attache également aux « faits de conscience » par ses tentatives de comprendre la société marocaine à travers les récits qui lui sont fournis par des

sujets choisis selon des critères subjectifs. Mais en dehors de ses observations personnelles, quelle part d'objectivité peut-on accorder à ses lectures des manuscrits - si on exclut le poids de ses intentions conscientes ou inconscientes - à ses observations et aux récits des sujets interrogés ? L'auteur ne pose a priori aucun critère de contrôle. L'absence d'un tel critère implique nécessairement l'absence d'une méthodologie mûrement préparée. Cela conduit au risque de voir que la connaissance ainsi obtenue demeure fortement influencée par les positions conscientes ou inconscientes de l'auteur, et de celles similaires des populations questionnées et observées. En outre, les pré-supposés théoriques des recherches sociologiques coloniales ne manquent pas de leur côté, d'imprégner le travail de Michaux-Bellaire.

En effet, le concept d'« archaïsme », vulgarisé par les travaux de Levy-Brûl, notamment son ouvrage — *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, paru en 1910, va jusqu'à expliquer les différences sociales par les différences de structures mentales. Aussi, Michaux-Bellaire s'attachera-t-il à déceler dans la société marocaine des traces de comportements primitifs (51) qui justifieront à ses yeux le rôle « civilisateur » de la France.

Dans les objectifs que l'auteur définit à la sociologie marocaine, il y a lieu de souligner l'importance qu'il accorde au substrat berbère, « on a vu dit-il, les choses marocaines sous un angle exclusivement Makhzen, c'est-à-dire arabe et musulman... La sociologie marocaine n'est pas faite uniquement de la connaissance d'un seul de ces états sociaux... (52) ». A partir de ces données, Michaux-Bellaire construit une vision dichotomique de la société marocaine : des tribus berbères opposées à un Makhzen d'ethnie arabe. Cependant, l'auteur constate qu'en dépit de cette coupure, la société qu'il observe fonctionne. Aussi, expliquera-t-il cette dualité Makhzen/tribus par la notion d'équilibre : « l'Etat marocain dit-il, est constitué par un équilibre qu'il paraît avant tout important de ne pas rompre... (53)

Cette notion d'équilibre est centrale dans l'œuvre de Michaux-Bellaire puisqu'elle va fonder toute sa conception de la « politique indigène » : « nous retrouvons déclare-t-il, les éléments de politique indigène qui semblent contradictoires et qui doivent se compléter l'un par l'autre : Politique Makhzen, Politique de tribu (54) ».

Cet équilibre que l'auteur observe dans les structures socio-politiques du Maroc pré-colonial, renvoie à une conception du monde où tout se développe d'une manière absolument égale. Ce qui donne pour conséquence théorique une vision figée de la société marocaine, particulièrement lorsque l'auteur aborde

la question des rapports entre Makhzen et tribus. Les liens qui peuvent rattacher ces deux notions restent formels, les relations entre tribus et sultan sont d'ordre strictement symbolique, allégeance à référence religieuse, suivie parfois de vagues échanges dans le domaine du fikh et de la coutume. Des contradictions semblent certes animer ces deux réalités, mais le primat du mental l'emporte sur toute autre considération : les berbères sont farouchement jaloux de leur indépendance, comme ils portent également une forte haine à un Makhzen étranger et usurpateur. Révoltes et harkas viennent de temps à autre bousculer cet équilibre sans pour autant le rompre.

En dehors des questions de méthode, les travaux de Michaux-Bellaire présenteront peu d'intérêt si on se borne à les interroger du point de vue de l'idéologie. « Si Michaux-Bellaire était un affreux colonialiste, il était aussi un ethnographe remarquable (55) »

Position du problème :

Les écrits de Michaux-Bellaire offrent a priori une apparence éclectique, tant par la diversité des problèmes abordés, que par la quantité des articles publiés.

Néanmoins, sans prétendre offrir une théorie générale de l'Etat marocain pré-colonial, l'œuvre de l'auteur présente une unité qui lui donne une cohérence d'ensemble : tout converge vers la recherche d'une politique coloniale efficace et « pacifique ».

Le travail de Michaux-Bellaire doit donc être interrogé sur les moyens conceptuels et pratiques proposés en vue de l'application d'une telle politique. C'est dans ce sens que l'auteur entreprend une description détaillée du système makhzenien. Il s'intéresse en même temps au phénomène des Zaouias qui constituent à ses yeux une charnière entre un pouvoir d'essence urbaine et des contres-pouvoirs locaux d'origine rurale. L'établissement de monographies riches en observations, facilitent par ailleurs la compréhension des structures tribales.

A partir de ces données, l'auteur aura à tracer les perspectives et orientations de la « politique indigène » par un équilibrage entre les forces en présence. Mais une stratégie coloniale durable ne peut se faire sans une exploitation concrète des richesses naturelles du pays. Car il ne faut pas perdre de vue que l'un des objectifs essentiels de la « Mission » est de préparer à une pénétration économique du Maroc. Dans ce cadre, Michaux-Bellaire va s'intéresser au régime foncier marocain dans le but de permettre aux autorités coloniales de pouvoir dégager un surplus de terres cultivables dans « le strict respect de la légalité ».

Ainsi, tribus, Makhzen et confréries se

trouvent-ils être les éléments centraux du « système politique traditionnel » marocain.

Michaux-Bellaire s'est donné pour tâche d'éclairer la nature, l'histoire et les rapports qu'entretiennent ces différentes forces à l'intérieur du système. L'orientation globale étant achevée, il s'agit pour la France de la suivre plus ou moins fidèlement.

La pénétration du pays devenant effective, connaître la vie politique du Maroc, en modifier le jeu est insuffisant voire sans grand intérêt si cette action ne s'accompagne pas d'une maîtrise de ses structures économiques. Dominer les moyens de production comme la terre est une tâche primordiale car « Parmi les questions les plus urgentes à étudier en vue de la mise en valeur du Maroc par les Européens, il faut placer précise Michaux-Bellaire, tout ce qui a trait à la propriété immobilière (56). Cette affirmation de l'auteur ne souffre d'aucune ambiguïté, il faut établir des règles de droit positif concernant la propriété au Maroc, en réglementer l'acquisition au profit des colons et envisager toutes formes de transactions.

L'examen des structures socio-politiques et l'instauration d'une légalité juridique vont permettre à Michaux-Bellaire de déceler la nature des rapports de force entre les groupes en présence en vue d'une stratégie de domination efficace.

Mohamed Houroro

(1) **Parler de sociologie politique coloniale serait à notre avis la qualifier d'emblée, sans pour autant en évaluer le contenu. Pour éviter un jugement de valeur aussi « banal » il serait plus prudent semble-t-il de parler de sociologie de la pénétration coloniale.**

Ainsi, la sociologie politique en tant que matière scientifique est séparée de son objet de recherche qui est la pénétration coloniale.

(2) **Il s'agit de : André Adam - Bibliographie critique de sociologie, d'ethnologie et de géographie humaine du Maroc. C.N.R.S., Alger, 1972**

Georges Nicolas--- « La sociologie rurale au Maroc pendant les cinquante dernières années. Evolution des thèmes de recherche Tiers-monde 11,8, oct. dec. 1961, pp. 527-543.

Abdelkebir Khatibi--- « Bilan de la sociologie au Maroc ». Publication de l'association pour les sciences humaines, Rabat 1967.

Jacques Berque--- « Cent vingt ans de sociologie maghrébine ». Annales. Eco-

(3) T.B Bottomore--- Introduction à la sociologie. Payot-Paris, 1974, p. 323, (traduit de l'anglais par J.G. Clarke).

(4) Voir - Systême de politique positive ou Traité de Sociologie. Paris 1951. Particulièrement le tome VI. Auguste Comte tente le pari d'expliquer intégralement l'histoire grâce à la « sociologie positive » qui a pour mission de « généraliser la science réelle et systématiser l'art social ». Système... t. 1er, p. 3. Cependant la sociologie de Comte contient ses propres limites : la société étudiée par l'auteur ignore le concept d'Etat pour s'attacher à celui de gouvernement. Comme elle n'est pas dotée d'une assise économique, et reste attachée à la religion, « la raison dit-il, est au service du cœur » Système... p. 12 sur A Comte voir égal.

---La philosophie de Kant à Husserl. Collectif sous la direction de François Chatelet tome 3. Marabout université, Paris, 1979, pp. 97-133.

(5) Durkheim--- Règles de la méthode sociologique. P.U.F. Paris 17^e édit. p. 47.

(6) R.6. Schwartzberg--- Sociologie politique. Col. Univesité nouvelle. Pront Dowat. Edit. Monchrestien. Paris, 1974, p.7

(7) J.P. Cot. L.P. Mounier--- Pour une sociologie politique (t.1er)
Edit. Seuil, Paris, 1974, p.24

(8) J. Berque--- « sociologie... op. cit., p. 323

(9) Jean Piaget--- Psychologie et épistémologie. Pour une théorie de la connaissance. Edit. Gonthier. Denoël. Paris, 1970, p. 152.

(10) G. Nicolas--- « La sociologie rurale... op. cit., p. 529

(12) A. Khaïbi--- « Bilan... op. cit., p. 13

(12) A. Adam--- « Bibliographie... op. cit., p.

(13) G. Nicolas en note in « Sociologie... op. cit., p. 528.

(14) A. Adam--- « Bibliographie.. op. cit., p. 27

(15) Michaux-Bellaire--- Archives Marocaines 1927, pp. 262-263

(16) Michaux-Bellaire--- El Qçar el-kébir : une ville de province au Maroc septentrional. (Avec la collaboration de G. Salmon)

A.M. vol 4, 1905, pp. 1 à 228. Egal. Traduction de la terre du chérif Sidi Abdeslam el M'rani... aux habitants de la ville d'El-Qçar. R.M.M. vol 4, 1907, p. 404-405

Michaux-Bellaire--- El-Qçar Es-seghir, R.M.M. vol 16, 1911, pp. 329-375.

(17) Michaux-Bellaire--- La Mission scientifique du Maroc, in conférence au cours des affaires Indigènes, 1925, p.4

(18) Ibidem.

(19) Ibidem.

(20) Ibidem.

(21) Selon des informations rapportés par Burke, Michaux-Bellaire estimerait que « Reconnaissance au Maroc » est le « monument le plus complet des travaux marocains ». In « Mission... p.4

W6-

(22) E. Burke--- La Mission scientifique, in B.E.S.M. n° 138-139, 1979, p. 38

(23) Publication privée d'une série de 4 volumes : « documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest Africain (1894-1897) sous la direction commune de la Martinier et Nicolas Lacroix. Ibid. p.40

(24) Ibid. p. 41

(25) Voir bibliographie.

(26) Michaux-Bellaire---« La mission... p. 7

(27) Ibidem.

(28) Michaux-Bellaire portait une grande estime pour G. Salmon. Il déclarera après la mort de ce dernier « j'ai dit quelle perte sa dispaition a été pour la Mission, je l'ai vu à l'œuvre, nous avons souvent travaillé ensemble et j'étais à même d'apprécier ses connaissances et sa puissance de travail ». Ibid. p.8

(29) Ibidem.

(30) E. Burke III--- La Mission... op. cit., pp. 41 et sq.

(31) Michaux-Bellaire---« La mission.... p.10

(32) Michaux-Bellaire--- La Mission...p.13.

(33) Ibidem.

(34) Ibidem

(35) Voir bibliographie

(36) Ibid. p. 10

(37) Ibidem. Voir A.M 1909, vol. pp. 289-430.

(38) Ibid. p. 16

(39) Michaux-Bellaire---Ibid. p. 18

(40) Ibid. p. 20

(41) Ch.A. Julien décrit Eugène Etienne en des termes assez sévères : « ce politicien lourd et médiocre.. compensait

l'immensité de son ignorance par un sens subtil des affaires qui lui valut une renommée ambiguë. « Ch.A.Julien--- Le Maroc face aux impérialismes, 1415-1956. Edi.Jeune Afrique, 1978, p. 57.

(42) Hubert Deschamps---Methodes et doctrines coloniales de la France, col. Armand Colin, 1953, p. 151. Les propos d'E.Etienne ressemblent à ceux tenus par J. Ferry quelques années plus tôt : « il y a une autre forme de colonisation, c'est celle qui s'adapte aux peuples... Les colonies sont pour les pays riches, un placement de capitaux... des débouchés. « Ibid., P. 132.

(43) E. Burke---« La Mission... op cit., p. 39

(44) Surtout les savants de l'Ecole des Lettres à Alger avec à leur tête E. Doutté. L'opposition vient également du groupe d'intellectuels qui ont fondé le « Comité de l'Afrique française » et le « Comité du Maroc », qui sont à l'origine de la publication du « Bulletin de l'Afrique française » et « Renseignements coloniaux ».

(45) E. Burke-- « La Mission... op. cit., p. 43.

(46) Michaux-Bellaire--- «La Mission.. op. cit., p. 4

(47) Ibidem.

(48) Cité par E. Burke in « Mission... op. cit., p. 44

(49) Michaux-Bellaire--- « La Mission... op. cit., pp. 5-6.

(50) Ibidem.

(51) Michaux-Bellaire---« Sociologie marocaine ». A.M. 1926-1927, vol. 26-27 p. 298

(52) Ibid. p. 297.

(53) Ibidem.

(55) Michaux-Bellaire--- « Politique Indigène » A.M. 1927, p. 263

(45) E. Burke--- « La Mission...op. cit. p. 52

(56) Michaux-Bellaire-E.Aubin---Le régime immobilier au Maroc. Edit. Leroux. Paris, 1912 p. 1.